

**Assemblée générale**

Soixante-dix-huitième session

**Conseil économique et social**

Session de 2024

Documents officiels

Distr. générale  
30 octobre 2023  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Deuxième Commission**  
**14<sup>e</sup> séance**

**Conseil économique et social**  
**Session de 2024**  
**2<sup>e</sup> séance**

**Compte rendu analytique de la réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social sur les produits de base au service du développement économique durable**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 10 octobre 2023, à 10 h 10

*Coprésidence* : M. Amorín (Président de la Deuxième Commission) ..... (Uruguay)

*Coprésidence* : M<sup>me</sup> Narváez (Présidente du Conseil économique et social) ..... (Chili)

**Sommaire**

Déclarations liminaires

Table ronde 1 : Dépendance à l'égard des produits de base et développement économique durable : témoignages de terrain

Table ronde 2 : Les produits de base au service du développement économique durable : le point de vue des spécialistes

Déclarations finales

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### Déclarations liminaires

1. **M. Amorín** (Coprésident) dit que la séance commune en cours est l'occasion de débattre franchement, d'entendre directement des spécialistes évoquer les principales questions liées au développement durable et de définir les perspectives et les enjeux concernant les produits de base. Bien que les marchés des produits de base exercent une influence majeure sur le développement de la plupart des pays en développement, ils ont peu évolué au cours des deux siècles précédents, tant du point de vue de leur configuration que de leurs règles. De toute évidence, en l'état actuel des choses, ils créent peu de valeur ajoutée au profit des pays producteurs à faible revenu, qui sont forcés de maintenir leurs coûts de production à des niveaux bas tandis que les pays industrialisés tirent un bénéfice maximal des produits finis.

2. D'après la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), plus de 100 pays sont tributaires des produits de base. Leurs économies sont très sensibles à la volatilité des cours et donc très vulnérables aux chocs mondiaux. La fluctuation des cours des exportations et des importations peut ainsi fortement ralentir la croissance, dégrader la répartition des revenus et augmenter la probabilité des crises monétaires.

3. Guidée par la feuille de route du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale a pour tâche de promouvoir la prospérité mondiale. Au récent forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale, les représentantes et les représentants de nombreux pays ont souligné que les objectifs de développement durable pourraient ne pas être atteints en 2030. Dans ce contexte, on a insisté, dans la déclaration politique, sur l'urgence qu'il y a à promouvoir le financement du développement durable. Une manière de le faire consiste à encourager les mesures visant à augmenter la valeur des produits exportables. En outre, l'adoption d'innovations technologiques et de nouvelles méthodes de commerce et de négociation peut non seulement améliorer l'activité dans les pays d'origine mais également réduire la dépendance de ces derniers à l'égard des intermédiaires, au bénéfice des producteurs et des consommateurs. Des changements importants sont d'ores et déjà à l'œuvre et se traduisent par les choix des consommateurs et des consommatrices, qui commencent à se tourner en priorité vers des modes de consommation durables et qui demandent davantage de

transparence ainsi qu'une répartition plus équitable des revenus sur la chaîne de valeur.

4. On dispose dorénavant de possibilités réelles d'agir conjointement et d'engager la transformation des marchés des produits de base. Le projet de résolution sur les produits de base qui sera négocié par la Deuxième Commission devrait être la première étape vers la définition d'objectifs de développement durable communs qui ne laisseront personne de côté. La session en cours de la Commission intervient comme un prélude important à la Conférence internationale sur le financement du développement de 2025, à l'occasion de laquelle des mesures ambitieuses seront arrêtées pour sauver les objectifs de développement durable.

5. **M<sup>me</sup> Narváez** (Coprésidente) salue l'occasion donnée de tenir un débat conjoint fructueux sur les perspectives et les enjeux ainsi que sur les politiques nécessaires pour améliorer la position des pays tributaires des produits de base sur les marchés internationaux, financer le développement durable et atteindre les objectifs.

6. La dépendance à l'égard des produits de base est un défi pour la plupart des pays en développement et un problème extrêmement important étant donné l'urgence qu'il y a à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et la transition énergétique. Par exemple, nombre de pays en développement possèdent des réserves abondantes de minerais et de métaux indispensables à la transition énergétique, et ces ressources sont considérées comme stratégiques en raison de leur potentiel pour le développement économique. C'est le cas du Chili, pays d'origine de l'intervenante, qui est un des plus grands producteurs mondiaux de cuivre et de lithium, deux matières premières essentielles à diverses activités industrielles. Or le rôle des pays en développement est généralement cantonné à l'extraction et à l'exportation de minerais et d'autres produits de base bien que nombre d'entre eux soient en mesure d'améliorer leurs capacités de transformation et puissent, en conséquence, s'insérer à un autre niveau de la chaîne des valeurs. De nouvelles politiques, de nouveaux investissements et de nouvelles capacités sont donc nécessaires pour transformer les produits de base en moteurs du développement durable. En résumé, il faut impérativement adopter une nouvelle manière de penser ce type de ressources.

7. Pour parvenir à revaloriser les produits de base, il faut introduire un certain niveau de différenciation et de transformation qui permette aux pays producteurs de pénétrer les marchés offrant des marges bénéficiaires élevées. Ce faisant, ces pays gagneraient en stabilité économique car ils réduiraient leur vulnérabilité à la

fluctuation des cours mondiaux. Cela exige aussi de promouvoir des mesures qui soutiennent la croissance à moyen et long termes, par exemple les investissements prolongés dans le développement du capital humain et dans les infrastructures.

8. La session de 2024 du forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement permettra de faire fructifier les idées mises en avant pendant la séance en cours et de réfléchir aux barrières structurelles que connaissent les pays en développement tributaires des produits de base. Elle sera également l'occasion d'apporter des contributions importantes en vue d'une possible quatrième conférence internationale sur le financement du développement en 2025.

9. **M. Stiglitz** (Professeur à l'Université de Columbia et Fondateur et Coprésident de l'Initiative for Policy Dialogue), prononçant le discours principal, rappelle que, dans l'histoire, les pays tributaires des produits de base ont toujours eu des difficultés à s'en sortir à cause de ce que l'on appelle « la malédiction des ressources naturelles ». Comparé à un grand nombre d'autres pays, ceux où ces produits abondent gèrent en moyenne moins bien leurs ressources, se développent plus lentement et, aussi étonnant que cela soit, se caractérisent par de plus fortes inégalités.

10. On a beaucoup écrit sur les moyens de transformer les ressources naturelles en bénédiction, et de nombreuses raisons expliquent la situation actuelle. Par exemple, les pays tributaires des produits de base développent trop souvent des économies reposant sur la maximisation de la rente, détournant les ressources des activités de création et de production. En outre, les ressources naturelles ont des cours extrêmement volatiles qui entraînent, à leur tour, une forte volatilité des taux de change. Il est difficile de faire face aux risques macroéconomiques et microéconomiques associés à une telle volatilité ; cela est vrai pour n'importe quel pays, mais plus encore pour les pays pauvres. Un autre problème est que, dans les pays riches en ressources naturelles, les taux de change sont élevés en raison de la valeur de ces ressources à l'exportation. Cela rend ces pays peu compétitifs lorsqu'il s'agit d'exporter des biens, et leur développement s'en trouve ralenti. Par ailleurs, seules quelques entreprises se partagent généralement les activités liées à une ressource particulière, ce qui leur octroie un pouvoir de marché. En conséquence, les pays en développement ne perçoivent pas les compensations qu'ils méritent. Pire encore, les entreprises concernées font généralement en sorte de ne pas payer pour les dégâts environnementaux causés par leurs activités d'extraction.

11. D'autres problèmes proviennent du fonctionnement de l'économie mondiale. Les créateurs sont particulièrement enclins à prêter aux États lorsque les cours sont élevés et ont fortement tendance à prêter beaucoup trop d'argent, au risque de provoquer une crise de la dette dans les pays emprunteurs. Malheureusement, en l'état actuel de l'architecture financière internationale, il n'existe aucun moyen efficace de résoudre le problème de l'endettement excessif. Bien que les États Membres de l'ONU aient presque tous approuvé un ensemble de principes relatifs à la restructuration de la dette en 2015, six pays créateurs, dont les États-Unis d'Amérique, n'ont pas soutenu les propositions en question. En conséquence, il n'existe encore aucun cadre permettant de remédier à la crise de la dette en cours et la moindre restructuration serait à la fois trop modeste, trop tardive et trop coûteuse.

12. Pendant plus de deux siècles, les pays avancés ont exploité les ressources naturelles et les produits de base des pays en développement : souvent, ils ne payaient pas ces produits à leur juste valeur marchande ; ils n'ont pas dédommagé comme il se doit les pays en développement pour les conséquences environnementales de l'extraction et ont même activement découragé toute tentative visant à introduire des mesures de protection environnementale en intentant des actions en justice ; enfin, ils ont relégué les pays en développement aux rangs inférieurs de la chaîne de création de valeur. À l'époque coloniale, la puissance militaire a souvent servi à obtenir des résultats délétères ; au XXI<sup>e</sup> siècle, la puissance économique est employée avec les mêmes conséquences.

13. Le modèle de développement économique qui a si bien fonctionné en Asie de l'Est n'est plus aussi efficace car le secteur manufacturier ne représente plus la même part de l'activité et de l'emploi au niveau mondial – il ne saurait donc être pour l'Afrique le moteur de croissance qu'il a été pour l'Asie de l'Est. En conséquence, un autre modèle de développement est nécessaire pour les cinquante prochaines années, en remplacement de celui qui, basé sur l'exploitation et l'extraction, permet aux pays avancés de profiter des pays en développement en prenant leurs ressources naturelles et contribue ainsi à la dégradation de l'environnement tout en hypothéquant l'avenir de ces pays. Les pays en développement qui possèdent des ressources naturelles doivent maintenant apprendre à mettre leurs produits de base au service du développement durable. L'extraction qui ne se double pas du réinvestissement nécessaire ne fait que les appauvrir. L'investissement est central dans un mode de

gestion des ressources naturelles tourné vers le développement. Mais cela ne suffit pas.

14. Bien des raisons expliquent que la fin de l'époque coloniale et du recours à la puissance militaire n'ait pas signifié celle du modèle basé sur l'exploitation et l'extraction. La première et probablement la plus importante est que le modèle commercial néolibéral, appliqué par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), repose sur un système d'escalade tarifaire conçu de sorte que les pays en développement ne produisent que des matières premières. La deuxième raison est que le régime de propriété intellectuelle est également pensé pour restreindre l'accès au savoir et à la technologie qui, à leur tour, sont au cœur du développement. Troisièmement, de nombreux aspects de l'architecture néolibérale mondiale ont pour effet de maintenir les pays en développement dans la pauvreté. C'est le cas du système fiscal multilatéral, qui rend très difficile pour ces pays de taxer l'activité économique sur leur territoire. Par exemple, les compagnies multinationales mondiales sont capables d'échapper à l'impôt en recourant à des paradis fiscaux qui privent de recettes à la fois les pays développés et les pays en développement. Aussi bien intentionnés fussent-ils, les pays développés ont mis en œuvre des mesures pour empêcher l'évasion fiscale (à savoir les initiatives de l'Organisation de coopération et de développement économiques concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéficiaires) qui n'ont entraîné que de maigres retombées pour les pays en développement. Cette tentative visant à créer un système fiscal mondial plus juste a échoué à cause de ses trop nombreuses exonérations et d'un niveau de taxation trop bas.

15. Une autre raison pour laquelle le modèle extractif se perpétue est que les pays avancés refusent de dédommager les pays en développement pour leurs services écologiques, du stockage du carbone à la protection de la biodiversité. La Convention sur la diversité biologique est entrée en vigueur en 1993, mais un pays riche refuse toujours de la ratifier parce que l'industrie pharmaceutique craint de devoir payer des indemnités pour le matériel génétique provenant des pays en développement. Le traitement inadapté des connaissances traditionnelles dans le cadre du droit de la propriété intellectuelle prive également ces pays de recettes dont elles ont besoin pour se développer.

16. Le modèle déséquilibré régissant actuellement le commerce, la finance, les droits de propriété intellectuelle et l'investissement, qui a largement été défendu au nom de l'idéologie néolibérale officielle mais qui est surtout le legs de la puissance économique, a privé pays en développement et marchés émergents de

ressources et de perspectives de développement. Pourtant, on peut espérer que les nouvelles stratégies de développement permettront à ces pays de mieux tirer parti de leurs ressources. Pour inaugurer cette nouvelle ère, il faut d'abord impérativement mettre un terme à l'idéologie néolibérale, qui a ralenti la croissance, augmenté les inégalités, exacerbé la volatilité des marchés et rendu l'économie mondiale moins résiliente, comme on l'a constaté durant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les recherches menées au cours des quarante dernières années, y compris par l'intervenant, ont montré que les économies de marché en général ne donnaient pas de résultats positifs et que le néolibéralisme n'était pas conforme aux principes d'une bonne économie.

17. Les changements climatiques constituent une menace existentielle à laquelle on ne peut répondre que par la coopération entre tous les pays. Étant donné que les pays en développement et les économies émergentes sont les principaux émetteurs, les pays développés ne sauraient lutter seuls contre les changements climatiques. Or, puisque la configuration actuelle de l'économie mondiale ne permet pas aux pays en développement et aux économies émergentes de disposer des ressources, des technologies et des connaissances nécessaires pour remédier à la situation climatique, il faudra en changer. La nouvelle ère géopolitique ouverte par les changements climatiques, qui ont rendu la coopération nécessaire tout en introduisant de nouveaux niveaux de compétition, peut offrir de nouvelles perspectives pour une meilleure utilisation des ressources naturelles.

18. La fin de l'hypermondialisation peut aussi créer de nouveaux moyens de tirer parti des ressources naturelles. L'année 2008 a montré qu'une intégration financière excessive conduisait à l'instabilité planétaire et, plus récemment, la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont révélé la vulnérabilité et le peu de résilience de nombreux pays et de leur population. On estime à plus de 1 000 milliards de dollars les subventions prévues par la loi de réduction de l'inflation aux États-Unis : il est clair que les règles ne sont pas les mêmes pour tout le monde. L'adoption de ce texte constitue une prise de distance vis-à-vis des principes de l'OMC – pour une bonne cause, certes : sauver la planète. Mais elle montre aussi que les riches et les puissants savent enfreindre les règles, même celles qu'ils ont contribué à écrire, dès lors qu'elles ont prouvé leur inconvénient. Un pays puissant a même refusé la nomination de juges d'appel chargés de trancher les litiges, préférant décider lui-même de la conformité des actions des autres pays avec les règles fondant l'ordre international.

19. Le développement doit reposer sur un changement structurel qui ne soit pas intrinsèquement dirigé par les seuls marchés. Des interventions seront nécessaires dans la politique industrielle et commerciale, et les institutions et les règles mises en place après la Seconde Guerre mondiale devront être adaptées pour mieux répondre aux besoins des pays en développement. Les pays tributaires des produits de base devraient travailler avec les marchés émergents pour tirer parti de la puissance commerciale significative que confère le collectif.

20. Enfin, il existe des pays qui parviennent d'ores et déjà à mettre à profit leurs ressources naturelles. La Norvège a échappé à la malédiction en réinvestissant ses ressources dans l'innovation ; l'Indonésie a progressé dans la chaîne de valeur en limitant ses exportations de nickel ; le Brésil commence à réfléchir aux moyens d'utiliser l'Amazone comme source durable de revenus alors que la destruction de la forêt tropicale était de mise sous la précédente administration. En conclusion, il est essentiel d'aller au-delà de la stricte gestion des ressources naturelles et de tirer parti de ces dernières de sorte à promouvoir une transformation économique qui, en retour, sera la base du développement durable.

**Table ronde 1 : Dépendance à l'égard des produits de base et développement économique durable : témoignages de terrain**

21. **M. Badillo** (Chef du Bureau de la CNUCED à New York), modérateur, dit qu'il est essentiel que les pays en développement cessent d'être tributaires des produits de base. Dans le rapport de la CNUCED intitulé *Commodities and Development Report 2023*, un pays est considéré comme tributaire des produits de base lorsque les matières premières représentent plus de 60 % de la valeur de ses exportations. À peu près la moitié des pays du monde et la plupart des pays en développement sont dans ce cas. Si les produits de base créent des revenus et soutiennent l'économie des pays en développement, la dépendance à leur égard est également à l'origine de nombreux problèmes et vulnérabilités. Le rapport de la CNUCED met en évidence la forte corrélation qui existe entre, d'une part, cette dépendance et, d'autre part, un bas niveau de développement humain et social, une faible croissance de la productivité, une instabilité macroéconomique et une forte volatilité des taux de change et des recettes. Il est donc indispensable de réfléchir aux moyens d'éviter le piège de la dépendance à l'égard des produits de base et de tirer parti des circonstances pour favoriser une croissance économique inclusive.

22. **M. Milambo** (Représentant permanent de la Zambie auprès de l'ONU), intervenant s'exprimant par

vidéoconférence, dit que l'économie zambienne demeure tributaire des exportations de minéraux bruts en dépit des efforts de diversification. Cette dépendance, qui concerne en particulier une ressource, le cuivre, dont la valeur a chuté de 10 231 dollars par tonne métrique en mars 2022 à 7 545 dollars par tonne métrique en juillet 2022, a rendu l'économie nationale extrêmement vulnérable à la volatilité des cours et aux chocs et ébranlé la stabilité des réserves de change et la pérennité du développement économique.

23. La Zambie doit aussi faire face aux difficultés liées à son enclavement qui augmente les coûts de l'accès aux marchés internationaux. Pour éviter les écueils de la dépendance à l'égard des produits de base, la Zambie s'efforce de mettre à profit les innovations technologiques et d'investir dans les infrastructures dans le cadre de son plan national de développement pour la transformation économique. Ce plan encourage les partenariats axés sur le transfert de technologies, la desserte numérique et l'essor des petites et moyennes entreprises et vise à augmenter la productivité du secteur agricole en misant sur l'ajout de valeur par la transformation. La Zambie souhaite aussi tirer pleinement parti des possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine en matière de commerce avec les pays africains et d'intégration aux réseaux.

24. Au niveau multilatéral, la communauté internationale doit accorder une plus grande attention au fait que la transformation économique est susceptible de sortir des millions de personnes de la pauvreté. Cette question de la transformation économique est centrale dans le reclassement des pays les moins avancés. À cet égard, les pays en développement devraient continuer de travailler avec l'ONU, en particulier avec la CNUCED, les banques multilatérales de développement devraient mettre leur savoir et leurs conseils au service de ces pays, et les investissements du secteur privé devraient être encouragés.

25. **M<sup>me</sup> Tickner** (Représentante permanente adjointe de la Colombie auprès de l'ONU), intervenante s'exprimant par vidéoconférence, dit que les autorités de son pays mènent une politique visant à passer d'un modèle extractif à une économie décarbonée, basée sur les connaissances, productive et durable qui préserve la vie, la paix et la justice sociale et environnementale. Cette politique a pour premier volet la transition énergétique : elle doit permettre de réduire la dépendance envers les matières premières comme le pétrole et le charbon, qui représentent environ 45 % des exportations. Le second volet comporte une vaste réforme agraire et des mesures de souveraineté alimentaire.

26. En se réindustrialisant, la Colombie cherche à accélérer la décarbonisation, à combler les écarts de productivité, à renforcer les chaînes de production et à diversifier l'offre intérieure et les exportations grâce à des biens et à des services à forte valeur ajoutée. L'objectif n'est rien de moins que de transformer le modèle de développement en vigueur en un système qui soutient la création de richesses, l'emploi et les avancées technologiques et qui renforce l'intégration énergétique avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

27. Les mesures clés permettant de mobiliser au mieux les ressources face aux changements climatiques sont les échanges de dettes contre des mesures écologiques ou d'adaptation au climat et les autres dispositifs novateurs de financement vert, qui devraient faire l'objet d'une approche multilatérale, standardisée et simplifiée ainsi que de démarches facilitées de la part des banques multilatérales.

28. La réforme agraire en cours en Colombie vise à démocratiser l'accès à la terre et à assurer l'autosuffisance en matière de production alimentaire. Le plan national de développement pour la période 2022-2026 prévoit un investissement stratégique dans le développement de l'économie rurale qui se traduira par la création d'infrastructures, des programmes de crédit, une assistance technique, des mesures incitatives axées sur la production agricole et la promotion et l'intégration des pratiques et savoirs ancestraux.

29. **M. Dubeux** (Conseiller du Ministre des finances du Brésil), intervenant s'exprimant par vidéoconférence, dit que le Gouvernement brésilien aux affaires depuis le début de l'année a travaillé sur un plan de transformation écologique qui constitue un plan économique doté de fortes composantes environnementale et technologique. Si l'économie brésilienne a toujours été tributaire des exportations de produits de base (cane à sucre, café, or, fer, etc.), la décarbonisation et les capacités technologiques du secteur productif sont porteuses de promesses quant à la transformation écologique. Le défi consiste à progresser sur la chaîne de valeur en tirant parti des avantages comme les ressources renouvelables. Le Brésil travaille donc sur les moyens d'incorporer la technologie et l'innovation pour exploiter les énergies renouvelables, y compris en développant des mesures d'incitation fiscale et en associant le secteur privé, et de mettre en place un système de paiement des services environnementaux.

30. **M. Tharyat** (Directeur général de la coopération multilatérale de l'Indonésie), intervenant, indique dans une déclaration vidéo préenregistrée que la Vision pour

l'Indonésie à l'horizon 2045 fixe des objectifs en matière de renforcement des bases de l'économie nationale et d'accélération du développement durable. Le but est de faire passer le revenu par habitant de 20 000 à 23 200 dollars à l'horizon 2045. Par ailleurs, le coefficient de Gini devrait tomber, dans l'idéal, à 0,34 en 2035 puis atteindre un niveau viable indiquant que l'Indonésie ne connaît plus d'extrême pauvreté.

31. Pour atteindre les objectifs de la Vision 2045, il est important de bâtir un secteur industriel solide et compétitif à l'international qui permette à l'Indonésie de sortir de la catégorie des pays à revenu intermédiaire. L'Indonésie réaffirme également ses engagements concernant la transition énergétique et la réduction des émissions.

32. Pour atteindre ses objectifs ambitieux, l'Indonésie appliquera une feuille de route comprenant trois orientations fondamentales. La première concerne la création d'un écosystème favorable appuyé sur un cadre réglementaire solide, l'amélioration des infrastructures, la stimulation des mécanismes de financement et la recherche. La deuxième porte l'engagement de soutenir un système commercial international qui soit juste, transparent, inclusif et durable. La troisième est l'appui à la collaboration et à la solidarité entre les nations, en particulier entre les pays du Sud.

33. L'Indonésie souhaite soutenir la coopération entre pays en développement et entre pays producteurs de ressources de base. En renforçant les secteurs en amont et en aval, elle aspire à créer un paysage économique mondial plus équitable et mutuellement bénéfique.

## **Table ronde 2 : Les produits de base au service du développement économique durable : le point de vue des spécialistes**

34. **M. Belal** (Directeur général du Fonds commun pour les produits de base), intervenant, souligne que, si le système du libre-échange est en théorie la meilleure option existante, en réalité il ne fonctionne pas pour tout le monde et beaucoup reste à faire pour qu'à la fois les producteurs et les consommateurs y trouvent leur compte. Les ressources de base, notamment celles produites dans les pays en développement, ont un rôle transformateur à jouer dans le relèvement des économies, dans la préservation de l'environnement et dans la protection du bien-être social. Cependant, ce n'est pas toujours là où on en a le plus besoin que les retombées sont les plus favorables.

35. Dans les pays africains, la dépendance à l'égard des produits de base a créé une vulnérabilité extrême aux fortes variations des cours mondiaux, assombrissant les perspectives de croissance partagée et de

développement. Par exemple, en 2021, 65 % des marchandises importées par l'Union européenne en provenance d'Afrique étaient des biens primaires. La Côte d'Ivoire produit environ 45 % des fèves de cacao de la planète mais perçoit à peine 4 % du chiffre d'affaires de l'industrie chocolatière, estimée à quelque 100 milliards de dollars. Dans ce pays, des millions de producteurs de cacao survivent avec 0,78 dollar par jour en moyenne. De la même manière, la République démocratique du Congo est considérée comme un des pays du monde les plus riches en minerais, mais cela ne transparaît nullement dans la réalité quotidienne.

36. L'écart est bien trop grand entre le revenu que les agriculteurs des pays en développement reçoivent en échange de leurs produits de base et le prix de vente final au détail pratiqué dans les pays avancés. Les petits exploitants pauvres n'ont jamais travaillé aussi dur, et ce à l'avantage des consommateurs des pays riches. Ainsi, sur les 460 milliards de dollars que pèse le secteur mondial du café, les pays en développement ne touchent que 25 milliards – dont seulement 2,5 milliards vont aux pays africains. Chaque jour, sur la planète, 3 milliards de tasses de café sont consommées grâce au travail de 25 millions de caféiers. Il suffirait d'augmenter de 1 cent la part du prix d'une tasse revenant à ceux-ci pour considérablement améliorer leur situation. Le monde peut et doit mieux agir en faisant les changements qui s'imposent, y compris concernant les conditions de production, de transport et de consommation du café : on pourrait ainsi réduire les émissions de carbone de 67 %.

37. **M<sup>me</sup> Shirotori** (Directrice de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED), intervenante, dit que les stratégies de transformation structurelle à l'intention des pays en développement tributaires de l'exportation de produits de base doivent comporter des impératifs de décarbonisation. Ces pays n'ont pas seulement besoin d'accéder à l'énergie, il faut aussi que leur mix énergétique corresponde aux stratégies définies. Les pays producteurs de minéraux indispensables doivent également être inclus dans les plans de transition énergétique, de sorte qu'aucun ne soit laissé de côté. À cette fin, la production sur site ainsi que la coopération et la coordination régionales seront essentielles.

38. Il est possible d'éviter le piège de la dépendance envers les produits de base grâce à la coopération régionale et à la coopération Sud-Sud, mais la transformation structurelle exige également des investissements indispensables de la part de la communauté internationale. Cette transformation ne saurait être menée à bien sans augmentation des transferts de technologie, sans réduction de la

concentration du marché et sans renforcement des investissements dans les pays en développement tributaires des produits de base.

39. **M<sup>me</sup> Pickbourn** (Professeur à l'Université du Massachusetts à Amherst et au Mount Holyoke College), intervenante, dit que les pays tributaires des produits de base doivent tirer parti de ces derniers en mettant en place de nouvelles chaînes de valeur ou en faisant progresser les existantes. Le Ghana en est un exemple classique qui illustre les difficultés rencontrées par ces pays.

40. L'or, le pétrole brut et le cacao représentent 80 % des exportations du Ghana. En 2020, l'or seul pesait 47 % des exportations de marchandises. Malgré 37 années de croissance ininterrompue du produit intérieur brut (PIB) par habitant depuis 1984, le secteur manufacturier représentait cette année-là moins de 5 % de l'activité du pays, contre 12 % en 1985. Sans base manufacturière suffisante, l'économie ghanéenne n'a pas pu créer un nombre convenable d'emplois décents. La majorité de la population travaille dans le secteur informel des services, en particulier dans le commerce, qui affiche une productivité du travail inférieure à celle de l'agriculture. Les deux tiers de ces personnes, essentiellement les femmes, ont un emploi précaire, dangereux et mal payé. Parmi ces emplois vulnérables figure la récupération du cuivre et d'autres métaux dans des monceaux de déchets toxiques d'équipements électriques et électroniques, sans protection.

41. Malgré des cours relativement élevés durant les dernières décennies, le Ghana n'a pas pu tirer profit de son or pour créer des emplois dans d'autres secteurs car six compagnies minières étrangères dominent ses exportations aurifères. Elles bénéficient d'un régime fiscal clément, de niches fiscales et de mesures incitatives généreuses et savent manipuler les bénéfices comptables dans leur intérêt. Sur les 5,2 milliards de dollars que l'or leur a rapportés entre 1990 et 2002, elles n'ont reversé au Ghana que 87,3 millions de dollars de redevance et d'impôt sur les sociétés. Sur les 10 dernières années, le secteur minier a contribué en moyenne à seulement 17,4 % des recettes fiscales, ce qui est très loin de sa part dans les exportations totales.

42. En outre, la réglementation autorise les compagnies minières aurifères à conserver sur des comptes à l'étranger une part significative des devises issues des exportations. Depuis 2009, la part des recettes des ventes d'or rapatriées au Ghana a piètrement atteint 52 %. En d'autres termes, l'extraction est une activité bien plus lucrative pour les investisseurs étrangers que pour le pays. La situation complique la tâche de la Banque centrale lorsqu'il s'agit de mobiliser

des devises pour soutenir les importations ou assurer le service de la dette obligataire. Les conséquences sur le quotidien de la population se sont fait de plus en plus sentir après 2020. L'année passée, malgré la hausse des cours de l'or, le cedi a perdu plus de la moitié de sa valeur face au dollar. Entre janvier et décembre 2022, l'inflation en glissement annuel est passée de 15 % à 54 %, et l'on estime que 850 000 Ghanéens et Ghanéennes seraient descendus sous le seuil de pauvreté.

43. Si l'exemple du Ghana sert d'avertissement aux autres pays tributaires des produits de base, ceux-ci peuvent aussi en tirer des enseignements sur ce qu'ils doivent faire pour réduire leur dépendance, notamment réformer leur régime budgétaire pour augmenter les recettes fiscales et récupérer des devises. Par ailleurs, puisque les pays en développement tributaires des produits de base sont démunis lorsqu'ils négocient individuellement des contrats avec de puissantes sociétés transnationales, il leur faut un organe supranational qui s'occupe des produits de base, à l'instar de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Cet organe défendrait les intérêts des producteurs, régulerait la production et les cours et proposerait une assistance technique et un soutien aux pays lors des négociations avec des sociétés transnationales.

44. **M. Mutasah** (Vice-Président d'Oxfam America chargé des programmes mondiaux), intervenant, dit que le manque de transparence relative aux cours des produits de base est contraire aux intérêts des agriculteurs et des personnes qui ont un emploi vulnérable dans les pays tributaires de ces produits, dont beaucoup sont des femmes. Ces pays gagneraient à une plus grande transparence concernant le fonctionnement des marchés, ce que favoriserait, par exemple, la divulgation des contrats. Ce faisant, il s'agirait d'adopter une stratégie globale plutôt que de traiter les cas individuellement, afin d'éviter les pratiques moins-disantes.

45. **M. Lebdioui** (Professeur à l'Université d'Oxford), intervenant s'exprimant par vidéoconférence, dit que, quand les conditions sont réunies, les ressources naturelles peuvent servir de levier du développement économique et social d'une manière plus efficace que l'industrie manufacturière. La Malaisie et le Chili sont des exemples de pays qui sont parvenus à se diversifier et à orienter leurs produits de base vers l'industrie afin de créer des emplois et d'augmenter les recettes. Il a néanmoins fallu recourir à d'autres forces que celles des marchés pour faire de ces ressources des moteurs de la transformation structurelle.

46. La politique industrielle joue un rôle central dans la mise à profit des produits de base et la création de valeur. À cet égard, une grande variété de mesures ont fait leurs preuves, à l'instar des mécanismes de contrôle des prix et des subventions, mais elles ont pu se heurter à la résistance active d'acteurs exerçant déjà un contrôle sur les activités et la valeur ajoutée. Par exemple, l'Union européenne a souvent imposé des tarifs douaniers aux produits transformés tels que l'huile de palme raffinée de Malaisie. Par ailleurs, les mesures de politique industrielle doivent être adaptées au contexte local.

47. **M. Guevara Rodríguez** (Cuba), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la dépendance à l'égard des produits de base demeure un problème pour les pays du Sud. Pour la plupart des pays en développement, la solution à long terme est la transformation structurelle de leurs économies qui ont subi pendant des décennies un ordre économique international injuste et déséquilibré qui a entretenu la pauvreté et le sous-développement. Cependant, nombre d'entre eux peinent à diversifier leurs activités et à créer des secteurs de haute technologie. La capacité à ajouter de la valeur à leurs produits de base est limitée, entre autres, par le manque d'accès aux financements et aux technologies et par la piètre qualité de l'infrastructure.

48. La mise en œuvre des stratégies de diversification dans les pays en développement exige une accumulation de capital humain et physique (y compris des infrastructures), un transfert de technologies à des conditions privilégiées et préférentielles, une assistance technique et un renforcement des capacités. Ces pays ont également besoin de soutien financier et d'investissements, y compris d'investissements étrangers directs dans des segments particuliers de la chaîne de valeur tels que les activités non traditionnelles qui servent à faciliter l'acquisition de technologies et l'innovation axées sur des problèmes précis.

49. Il n'y a pas de résilience sans coopération internationale. Les pays en développement aspirent à élaborer et à mettre en œuvre des mesures et des projets avec leurs partenaires afin de diversifier leurs économies, d'augmenter la valeur de leurs produits et de promouvoir une croissance économique dont les retombées profitent à la population et élèvent le niveau de développement.

50. **M<sup>me</sup> Mokhawa** (Botswana), s'exprimant au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, dit qu'en dépit des efforts de diversification des exportations déployés dans le cadre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, ces pays continuent de dépendre



fortement d'un petit nombre de produits de base, ce qui les expose aux variations des cours externes, bride leur compétitivité et limite leur expansion sur le marché des exportations. Ces vulnérabilités sont devenues manifestes durant la pandémie de COVID-19, où la contraction de la demande et de l'offre, associée aux restrictions imposées aux échanges, a fait chuter les exportations de ces pays dans des proportions supérieures à la moyenne mondiale.

51. L'étroite dépendance à l'égard des produits de base n'a pas seulement entraîné une perte de recettes d'exportation ; elle a aussi affecté la capacité des pays en développement sans littoral à mettre en œuvre des politiques de relèvement à long terme axées sur le développement économique durable. Il s'agit d'une situation préoccupante pour ces pays car le moindre coup d'arrêt dans le domaine économique perturbe la réalisation du Programme d'action de Vienne et des objectifs de développement durable.

52. Plusieurs grandes priorités permettraient d'ouvrir des perspectives aux pays en développement sans littoral. Premièrement, ces pays ont besoin de capacités productives convenables, qu'ils peuvent acquérir moyennant des investissements efficaces et des politiques industrielles sérieuses. Deuxièmement, il leur faut attirer des investissements dans le secteur manufacturier et dans les services, ce que favoriserait un engagement cohérent et fiable des partenaires de développement et des institutions internationales en matière de financements et d'investissements étrangers. Troisièmement, ces pays doivent surmonter leurs désavantages commerciaux et leurs difficultés de transport en améliorant les infrastructures et notamment en incorporant des innovations, ce qui suppose, par exemple, que l'on soutienne leur inclusion dans les mesures de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés. Enfin, ils ont besoin de renforcer leurs capacités, leur résilience et leur préparation aux chocs.

53. **M. de la Maisonneuve** (Représentant de l'Union européenne en qualité d'observatrice) dit que, quelle que soit la volatilité des marchés, les minerais font l'objet d'une demande élevée, en particulier ceux requis par la transition numérique et la transition verte, et les pays riches en ressources devraient profiter des nouvelles perspectives offertes par la hausse générale des cours pour mener des politiques destinées à associer les chaînes de valeur, à soutenir et financer les infrastructures, à renforcer la coopération en matière de recherche, de développement et de réglementation, et à garantir la durabilité sociale et environnementale. L'Union européenne se tient prête à agir davantage à cet égard, notamment en promouvant des initiatives

concernant les matières premières d'importance stratégique.

54. Dans les pays en développement tributaires des produits de base, les systèmes industriels sont trop souvent organisés en fonction de l'acheminement des ressources des zones de production vers les routes commerciales internationales. En conséquence, l'investissement dans l'industrie de transformation et le commerce de biens manufacturés sont relégués au second plan. L'Union européenne agit pour que les centres de production manufacturière soient mieux reliés aux routes commerciales internationales.

55. La réforme des banques multilatérales de développement et l'introduction de mécanismes de financement novateurs devraient être des priorités collectives au niveau mondial. Il est également essentiel de veiller à ce que les projets d'investissement soient suffisants dans les pays les moins avancés tributaires des produits de base.

56. **M<sup>me</sup> Adnan** (Malaisie) dit que le grand défi des pays en développement consiste à réévaluer les politiques liées au secteur des produits de base et à mettre les richesses tirées des ressources naturelles au service d'un développement durable et résilient. La Malaisie applique les pratiques de l'agriculture intelligente et considère la science, la technologie et l'innovation comme des instruments puissants capables de transformer les économies tributaires des produits de base. L'intervenante souhaiterait en savoir davantage sur la manière dont les pays en développement peuvent instaurer des mécanismes efficaces de gouvernance sérieuse et des mesures de transparence pour organiser le secteur des produits de base.

57. **M<sup>me</sup> Skoczek** (Pologne) dit que, pour les pays en développement, la dépendance envers les produits de base demeure un défi de taille, voire un obstacle majeur, dans la pleine réalisation des objectifs de développement durable. Leur fragilité économique liée aux échanges commerciaux exige que la communauté internationale agisse en prenant des mesures urgentes et multiformes. La fluctuation des cours affecte de façon disproportionnée les pays tributaires des produits de base et perturbe notamment leurs investissements dans le développement et les infrastructures.

58. En créant des « couloirs de solidarité », la Pologne a fait ce qu'elle a pu pour remédier à l'insécurité alimentaire mondiale que l'agression russe contre l'Ukraine a largement exacerbée. Le Secrétaire général a déclaré que les chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales pouvaient accroître la résilience et la flexibilité des systèmes alimentaires et isoler les perturbations logistiques. La Pologne considère qu'elles

peuvent aussi remédier à l'insécurité alimentaire dans les pays en développement. L'intervenante demande donc comment les pays développés peuvent aider les pays en développement à bâtir des chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales résilientes.

59. **M<sup>me</sup> Rodríguez Mancía** (Guatemala) dit que le Guatemala est un pays à revenu intermédiaire dont l'économie dépend en grande partie des exportations de produits agricoles de base, du tourisme et des envois de fonds aux familles. Dans le même temps, le pays est extrêmement vulnérable aux effets des changements climatiques, qui influent sur la productivité et sur les moyens de subsistance durables des foyers, notamment dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire et que les populations sont de plus en plus poussées à quitter. Pour surmonter ces difficultés, il faut une approche globale qui aide les pays tributaires des produits de base à réaliser les objectifs de développement durable et à améliorer leurs positions sur les marchés internationaux. L'intervenante demande quelles sont les contributions les plus importantes du système des Nations Unies en la matière et quelles mesures ambitieuses doivent être prises pour effectuer les changements structurels nécessaires.

60. **M. Rupende** (Zimbabwe) dit que son pays est extrêmement tributaire des produits de base et que ses difficultés ont été exacerbées par son enclavement et par les mesures coercitives unilatérales qui lui sont imposées de façon injustifiées depuis 2002. La situation rend difficile et coûteuse l'obtention de financements externes, ce qui limite la capacité du Zimbabwe à assurer le service de sa dette et à répondre à d'autres exigences concurrentes tout aussi importantes telles que la réalisation des objectifs de développement durable.

61. Malgré une marge de manœuvre budgétaire étroite, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures visant à contenir les effets de la pandémie de COVID-19 et à contrer la morosité économique mondiale. Il a délibérément pris des mesures pour augmenter la proportion des produits minéraux et agricoles à valeur ajoutée, augmenter les rendements, remédier au déficit commercial, encourager les investissements dans les équipements de valorisation et tirer parti des produits de base. Par ailleurs, l'intervenant invite les investisseurs à venir s'implanter au Zimbabwe.

62. La communauté internationale, l'ONU et la CNUCED ont un rôle important à jouer dans l'élaboration, la mise en œuvre et la facilitation des transformations structurelles qui permettront de renforcer le secteur primaire et de diversifier les portefeuilles d'importation et d'exportation dans les pays tributaires des produits de base. Faire en sorte que

ces pays ne soient pas laissés de côté relève de la responsabilité collective.

63. **M. Nicolino** (Argentine) attire l'attention sur l'importance des cadres multilatéraux dans la gestion de la dette extérieure des pays et dit que le projet de résolution soumis par l'Argentine puis adopté par l'Assemblée générale, dans lequel sont définis des principes pour la restructuration de la dette souveraine, est plus important que jamais.

64. L'Argentine soutient la conclusion urgente de négociations à l'OMC sur les questions agricoles, en particulier sur la suppression des barrières commerciales et des mesures qui faussent les échanges et perturbent le secteur agricole depuis des décennies. Un système commercial international plus juste, transparent, équitable et prédictible est indispensable pour que les pays agricoles puissent investir comme il se doit, augmentent leur production et répondent aux besoins mondiaux croissants en nourriture, dans un contexte où l'élimination de la faim est une priorité.

65. **M<sup>me</sup> Gahlot** (Inde) dit que les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle et les données géospatiales peuvent être déployées pour aider les pays en développement à tirer parti de leurs forces dans le domaine des exportations de produits de base, notamment ceux qui, comme l'Inde, exportent des produits agricoles. Cependant, sur le plan de l'ajout de valeur, ces pays ont toujours des problèmes liés au manque de financements, de technologies et de capacités. Il faut remédier à leur incapacité à remplir les normes fixées par les marchés développés afin que ces pays puissent accéder à de nouveaux débouchés et aient une chance d'atteindre les consommateurs au pouvoir d'achat élevé.

66. **M<sup>me</sup> Robledo López** (Mexique) dit que les pays tributaires des exportations doivent favoriser l'activité économique endogène et ont donc besoin d'intensifier les investissements dans les biens d'équipement, les transferts de technologies et le renforcement des capacités humaines. Le Mexique demande que l'on promeuve les dispositifs de libéralisation des échanges afin de diversifier les marchés et d'insérer les chaînes de production locales dans les flux commerciaux internationaux. Il est particulièrement important que les microentreprises et les petites et moyennes entreprises soient pleinement intégrées dans le commerce mondial car ce sont elles qui créent le plus d'emplois dans les pays en développement.

67. Il faut miser sur un multilatéralisme efficace et une coopération internationale renforcée. La délégation mexicaine propose de continuer de promouvoir les économies d'échelle au niveau régional ainsi que la

coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire comme courroies complémentaires de l'aide publique au développement. À cet égard, le Mexique a mis en œuvre deux initiatives dignes d'intérêt en Amérique centrale et dans les Caraïbes : l'une concerne un investissement de 100 millions de dollars, par l'intermédiaire du Fonds du Yucatan, dans le développement des infrastructures de communications, les énergies de substitution et l'utilisation durable des ressources naturelles ; l'autre, le programme Sembrando Vida (« semer la vie »), vise à promouvoir l'autosuffisance alimentaire des petits producteurs ruraux.

68. La délégation mexicaine demande que l'on veille à ce que les articles de première nécessité soient efficacement répartis et à ce qu'il n'y ait pas de pénuries. Elle rejette les instruments de coercition que sont l'interruption et la manipulation de l'approvisionnement en ressources. C'est pourquoi elle soutient la volonté du Secrétaire général de relancer l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens.

69. **M. Atrous** (Algérie) dit que la dépendance aux exportations d'un spectre restreint de produits de base a été un trait caractéristique des pays en développement, en particulier en Afrique, et constitue un obstacle majeur sur la voie de la croissance économique et du développement. Il est indispensable de soutenir les mesures mises en œuvre par ces pays pour gagner en résilience face aux perturbations des marchés, diversifier leur activité économique et appliquer des stratégies d'ajout de valeur en proposant des politiques de développement, en investissant dans le capital humain, en promouvant le développement industriel et en renforçant la gouvernance et les capacités institutionnelles. En outre, pour réduire la dépendance envers les produits de base et ses répercussions économiques, il est crucial d'investir dans les capacités technologiques et de renforcer les institutions qui soutiennent l'innovation.

70. Le Gouvernement algérien a mis en œuvre des politiques et des stratégies nationales qui visent à diversifier l'économie en encourageant l'ouverture au secteur privé, la compétitivité économique et l'investissement dans le capital humain. Il a également instauré des allègements d'impôts et d'autres mesures incitatives pour les entreprises qui investissent dans d'autres secteurs que les hydrocarbures, soutenu l'essor des jeunes pousses et des petites entreprises et investi dans les infrastructures. En outre, il a adopté des réformes structurelles destinées à intensifier la mobilisation des ressources nationales, exploiter efficacement les ressources publiques et promouvoir les

investissements étrangers directs, en particulier dans des secteurs à haut potentiel comme les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie de transformation et le tourisme. L'Algérie a enregistré des avancées notables en matière de diversification de l'économie et est prête à faire part de son expérience aux autres pays en développement.

71. **M<sup>me</sup> Viales** (Costa Rica) souligne que les pays à revenu intermédiaire sont également concernés par la dépendance envers les produits de base et demande comment ils peuvent renforcer leur résilience face à la volatilité des cours.

72. **M<sup>me</sup> Parra-Lancourt** (Chef du Bureau du financement du développement durable, Département des affaires économiques et sociales), modératrice, dit que, pour gagner du temps, les intervenantes et les intervenants répondront par écrit aux questions laissées en suspens. Les débats ont mis en avant la nécessité qu'ont plus de 100 pays tributaires des produits de base d'explorer de nouvelles voies. Les pays et les populations sont prêts à se défaire de la dépendance envers les produits à faible valeur ajoutée et à augmenter les recettes et les ressources pour investir dans le développement durable. Les pays en développement comprennent qu'ils doivent se diversifier. Toutefois, lorsque l'on se diversifie sans parvenir à augmenter la valeur ajoutée des produits bruts, cela limite les possibilités et les ressources à mettre au profit du développement durable. La séance en cours a montré que la communauté internationale, le secteur privé, le monde universitaire, la société civile et les organisations non gouvernementales travaillaient ensemble à la constitution d'un faisceau d'options permettant de tirer parti des produits de base pour réaliser les objectifs de développement durable. Ces options nécessiteront une vision prospective reposant sur les avancées technologiques, la consommation et la production durables, le commerce et les investissements pérennes, le but étant d'accroître le financement du développement durable.

### Déclarations finales

73. **M<sup>me</sup> Narváez** (Coprésidente) dit que les idées échangées durant la séance nourriront les négociations menées pour une meilleure utilisation des produits de base aux fins du développement durable. Les possibilités, difficultés et mesures clés évoquées par les uns et les autres pourraient contribuer à bâtir un cadre conceptuel plus solide permettant de trouver des moyens de mettre les produits de base au service d'un renforcement de la position des pays producteurs sur les marchés internationaux. Il faut espérer que ces idées conduiront à faire évoluer la réflexion sur la manière

d'ajouter de la valeur à ces produits par le commerce, la transformation et d'autres approches novatrices. En tant que Présidente du Conseil, l'intervenante s'engage à redoubler d'efforts pour maintenir la question des produits de base au centre des discussions au cours des mois suivants, car ces ressources peuvent constituer une rampe de lancement en vue d'une augmentation du financement du développement durable et de la réalisation des objectifs.

74. **M. Amorín** (Coprésident) dit que les pays en développement doivent mettre en œuvre des politiques qui créent davantage de valeur ajoutée de sorte à gagner en pouvoir de négociation face aux différents acteurs de la chaîne de valeur et à être en mesure de diversifier leurs exportations. En outre, il convient de souligner l'importance transversale des matières premières pour les pays en développement et la nécessité d'en finir avec la « malédiction des ressources naturelles ». L'économie verte et l'essor des technologies non polluantes offrent de nouveaux moyens de sortir du piège des produits de base. C'est également le cas des mesures de diversification qui promeuvent l'économie du savoir et l'économie numérique.

*La séance est levée à 12 h 55.*